
Agence Technique Départementale 36

La présente décision affichée le est exécutoire.	DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION <i>Séance du 6 octobre 2021</i>
--	--

Objet : 1 / ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt et un, le six octobre à 15 heures 45, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 16 septembre 2021, s'est réunie dans la salle des Délibérations à l'Hôtel du Département, sous la présidence du doyen d'âge M. Gérard MAYAUD.

Etaient présents : 12

AVISSEAU François

BLONDEAU Gérard

BRANCHEREAU Carole

CAMUS Jean-Louis

CHENE Jean-Pierre

DAUGERON François

FONTAINE Virginie

LACOU Lydie

MAUBOIS Philippe

MAYAUD Gérard

MONJOINT Chantal

PETIPEZ Florence

Ont donné pouvoir : 0

Etaient absents excusés : 3

BELLUROT Nadine

DOUCET Claude

FLEURET Marc



Conformément aux statuts de l'Agence, le Conseil d'Administration doit élire en son sein un Président issu du collège des représentants du Département.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à procéder à l'élection du Président.

Le Conseil d'Administration

Considérant que le quorum est atteint,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Vu les résultats du scrutin,

Décide :

Article Unique : M. François DAUGERON est élu Président du Conseil d'Administration de l'Agence Technique Départementale 36.

Le Président de Séance



M. Gérard MAYAUD

ELECTION du PRESIDENT
du Conseil d'Administration
de l'Agence Technique Départementale 36

Procès-verbal des opérations de dépouillement

Les membres du Conseil d'Administration, réunis le 6 octobre 2021 à 15 heures 45 à l'Hôtel du Département, Salle des Délibérations, sous la présidence du doyen d'âge M. Gérard MAYAUD, sont invités à procéder à l'élection du Président issu du collège des représentants du Département .

Le dépouillement des bulletins trouvés dans l'urne a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents (*ou représentés*) à l'appel : 12

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote : 1

b. Nombre de votants (*enveloppes déposées*) : 11

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (*art. L. 66 du code électoral*) : 0

d. Nombre de suffrages blancs (*art. L. 65 du code électoral*) : 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 11

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DAUGERON François	11	Onze

En conséquence, M. François DAUGERON est élu Président du Conseil d'Administration de l'Agence Technique Départementale 36.

Le Président de Séance



M. Gérard MAYAUD